



2ème réunion du groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse (GTI)

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Dates : 14-15 mars 2023

Lieu : Erevan, Arménie

Langue de travail : anglais

Heures de travail : mardi 14 mars 2023, 09h00-13h00, 14h00-17h30 (CET)

Mercredi 15 mars 2023, 09:30-13:00, 14:00-18:30 (CET)

Point 1 Ouverture

- 1.1) **Les discours d'ouverture** ont été prononcés par les coprésidents du GTI, M. Alfred Prospere et M. Michael Brüntrup, suivi d'un discours de M. Hakob Simidyan, ministre de l'Environnement de la République d'Arménie. M.Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de l'UNCCD, s'est adressé au groupe par message vidéo depuis Bonn.
- 1.2) Un **résumé détaillé de la première réunion du GTI** a été présenté au groupe du GTI par le Secrétariat, qui comprenait un récapitulatif des termes de référence, des échéanciers, ainsi que des résultats et des décisions prises.
- 1.3) Tous les participants ont été invités à partager **leurs attentes** et leurs réflexions sur la 2^e réunion du GTI, suivies d'une adoption conjointe de l'ordre du jour avec l'accord de discuter de toutes les questions en plénière avec la participation de tous, et de ne pas se diviser en sous-groupes ou en groupes de travail.



Point 2 Présentation du document sur les options

2.1) Présentation du document d'options

Lors de la première réunion de l'GTI en novembre 2022, le Secrétariat a été chargé de recueillir les propositions d'*options* de tous les membres et d'autres documents officiels (en particulier ceux antérieurs de l'GTI, de l'UNCCD et du PNUE). Au total, 48 *options* ont été composées et partagées avec l'ensemble du groupe avant la réunion. Ils ont été présentés par Daniel Tsegai, selon trois échelles (globale, régionale et nationale) ainsi que quatre blocs thématiques généraux (Système de surveillance et d'alerte précoce, Évaluation de la vulnérabilité et de l'impact, Ressources et incitations, Politique et gouvernance). La décision a été prise de réduire le nombre d'*options* et de trier celles qui ne correspondent pas aux critères d'options et/ou sont entièrement incluses dans des options plus complètes. Ce faisant, il restait un total de 26 *options*, qui ont été divisées en quatre nouveaux groupes, à savoir :

1. **Sans regret, technique:** Cela comprend *des éléments* tels que le suivi, les évaluations des risques, le transfert de technologie ou le renforcement des capacités, formant le contenu d' *options encore à formuler*.
2. **Financement:** fournir des orientations au FEM et au MM, et/ou prendre d'autres mesures en vue de l' exploitation de fonds existant et/ou de la création de nouveau fonds pour la sécheresses; certains mais pas tous étant un contenu/objectif spécifique à des options entièrement formulées.
3. **Options juridiquement contraignantes** dans le cadre de la Convention, y compris l'adoption d'un protocole ou d'un amendement à la Convention.
4. **Options juridiquement non contraignantes** initiées dans le cadre de la convention (ou d'autres entités) et/ou adoptées dans le cadre de l'UNEA ou de l'UNGA.

En outre, un schéma d'évaluation sur mesure des options a été présenté et discuté sur la base de l'examen qualitatif des outils de gestion (QSMT), une conception spécifique au contexte de la sécheresse pour évaluer les options a été élaborée par le Secrétariat pour le groupe GTI, qui a fait l'objet de discussions intensives. L'impression générale était que les catégories en général sont utiles mais ont besoin d'être peaufinées et de soumettre des sous-questions/catégories (voir la discussion ci-dessous). Un aperçu des documents sources éligibles pour les évaluations a été donné tout en soulignant que le système de

feux tricolores appliqué n'est pas une norme scientifique évaluée par des pairs, mais plutôt un moyen d'être sensible à de multiples options politiques et à ses implications potentielles.

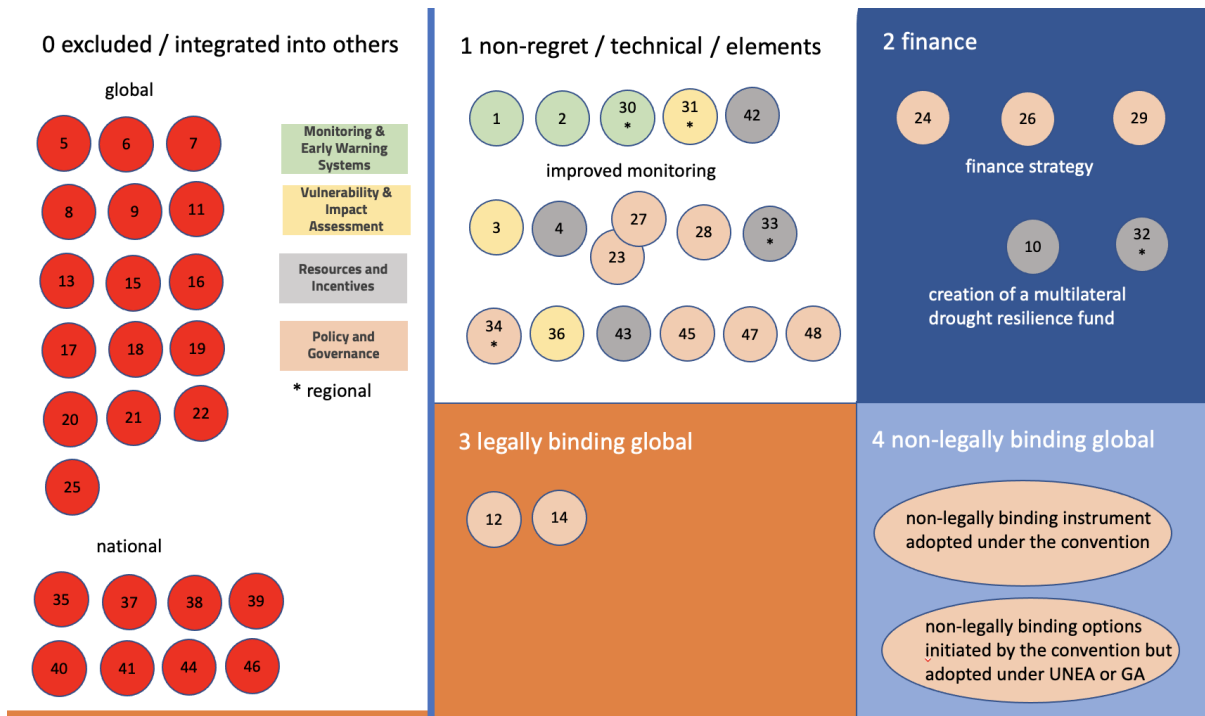


figure. 1 : Aperçu du triage des options et du regroupement renouvelé

2.2) Principaux points de discussion

Il a été souligné que toutes les options ne peuvent pas être évaluées selon la rigueur scientifique, que certaines manquent simplement de données empiriques tandis que d'autres sont de nature politique et qu'il est impossible de trouver l'objectivité.

En outre, nous devons rester sceptiques quant à la validité des résultats d'évaluation simplistes, dans la mesure du possible, étant donné que bon nombre des options à l'étude ne sont pas encore pleinement énoncées et ne sont que faiblement définies. Dans de telles circonstances, il n'est généralement pas possible d'évaluer les options ou lorsqu'il existe des interrelations complexes entre les (sous-)catégories. Par exemple, des options très ambitieuses augmentent l'acceptabilité avec certaines parties prenantes mais la réduisent avec d'autres, ou une option moins ambitieuse qui reçoit un soutien plus large des parties prenantes est finalement plus efficace qu'une option très ambitieuse avec un soutien moins large ; et au cours des discussions, il est également devenu de plus en plus clair que

le niveau d'ambition d'une option dépend généralement de la mise en forme des éléments qu'elle incarne.

Dans le même temps, la liste des options devrait encore être réduite, ce qui contribuerait à clarifier le processus d'élaboration des politiques.

Cependant, le processus reste ouvert à l'introduction de nouvelles *options* qui seraient ajoutées au nouveau tableau réduit de 26.

Point 3 Discussion des options

Après le tri et la réorganisation des *options*, quatre options spécifiques ont été identifiées par le groupe – basées sur l'importance, la portée potentielle et la représentativité – à tracer dans une « matrice de pilotage » qui comprend les catégories suivantes : justification, éléments, processus, arrangement institutionnel, mécanisme, et évaluation. Ce processus de sélection, cependant, n'écarte aucune des 26 options restantes, mais il est plutôt un exercice préparatoire à l'élaboration du GTI à la 21^{ème} session du rapport du CRIC ¹(voir *point 4 récapitulatif*). Les quatre options identifiées sont les suivantes, tandis que les cercles derrière elles se réfèrent à leur origine/conglomération.

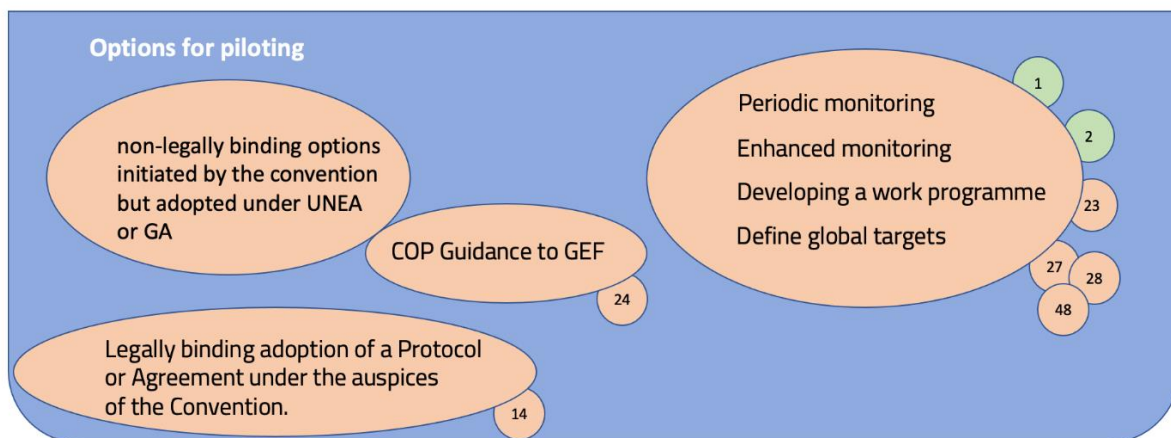


figure. 2. : Options de pilotage graphique, incl. numérotation de *l'option d'origine*

¹ CRIC stands for "Committee for the Review of the Implementation of the Convention"



Les pilotes (se voir table ci-après) incluront une *justification* de l'*option* à considérer. Les blocs de contenu individuels sont appelés *éléments*, et les étapes de leur création et de leur mise en œuvre sont reflétées dans le *processus*. Les *dispositions institutionnelles requises ou potentielles*, ainsi qu'une *évaluation* de leurs avantages et inconvénients, sont également examinées, sur la base de critères élaborés conjointement par IGTI et le Secrétariat.

	COP Guidance to GEF	Non-legally binding options initiated by the convention but adopted under UNEA or GA	Periodic monitoring Enhanced monitoring Developing a work progr. Define global targets	Legally binding adoption of a Protocol or Agreement under the auspices of the Convention.
Justification				
Elements				
Process				
Institutional Arrangement				
Mechanism				
Evaluation				

figure. 3. : Matrice de pilotage en préparation du rapport du CRIC

Point 4 Récapitulation

Les résultats de la réunion dépassent ce qui a été initialement prévu. Durant les deux jours, de grands progrès ont été réalisés sur tous les aspects critiques en vue de la réunion finale. C'est avant la publication du rapport du CRIC et du CRIC proprement dit.

4.1) Accord sur les prochaines étapes



- Préparation d'une liste de critères mise à jour qui sera appliquée aux *options de pilotage* et à une partie de la matrice développée
- Version provisoire d'un document CRIC de 10 à 15 pages
- Décision sur le lieu d'accueil de la 3e réunion en personne (Chili , Espagne et Allemagne (Bonn) les pays hôtes possibles

2023		
12 avril	<i>Critères révisés</i>	<i>Distribution des critères révisés au groupe pour commentaires</i>
05 May	<i>Date limite de soumission</i>	<i>Date limite de saisie finale pour les éléments de la matrice et les ajustements du schéma d'évaluation QSMT</i>
1ère semaine de juin	<i>Projet de rapport du CRIC</i>	<i>Un projet à diffuser à tous les membres, y compris un QSMT mis à jour</i>
4 ^{ème} semaine de juin (à déterminer)	<i>3^e rencontre en personne</i>	<i>Finaliser le rapport pour le CRIC et préparer les consultations régionales en amont et en aval du CRIC</i>
9-13 octobre	<i>4e rencontre en personne</i>	<i>Immédiatement après le CRIC à Samarkand, Ouzbékistan</i>
2024 :		
À déterminer	<i>5^e rencontre en personne</i>	<i>À déterminer</i>
Mi-août (juin)	<i>Rapport IWG prêt avec les documents COP</i>	
Décembre	<i>Rapport final à la COP 16 au Royaume d'Arabie saoudite</i>	

figure. 4 : Chronologie détaillée

4.2) Clôture de l'Assemblée

- Discours de clôture de Mme Miriam Medel García, chef du plaidoyer politique mondial et de la coopération régionale
- Remarques finales des coprésidents de l'IWG, Alfred Prospere et Michael Brüntrup